



AMBASCIATA DI SVIZZERA
SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT
AMBASSADE DE SUISSE

Rif. 332.1 - PO/DM

00197 ROMA le 26 juin 1991

Largo Ejezia-Via Barnaba Oriani, 61
Telefono Cancelleria: 808 3641/2/3/4/5
Sezione consolare: 808 8361/71/98
Telex: 610 304 amswis i
Telefax: 808 8510

CONFIDENTIEL

Monsieur René F e l b e r
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral
des affaires étrangères
3003 B e r n e

an	(SIN) 14/16				a/a
Datum	27				
Visa	Boh				
EDA - 2 JUL. 1991					
Ref. p. B. 15. 21. Vat.					

Relations de la Suisse et du Saint-Siège

Monsieur le Conseiller fédéral,

Permettez-moi de vous adresser avant mon départ d'Italie quelques considérations sur l'état de nos relations avec le Saint-Siège, vu de Rome. Mes observations ne portent pas sur le problème politique de l'ouverture d'une mission diplomatique sur lequel le Conseil fédéral s'est déjà prononcé l'an passé, mais sur l'évolution de notre position. Plus que l'asymétrie des relations, c'est, en effet, l'appauvrissement de la qualité de nos rapports avec le Saint-Siège qui est préoccupante.

Exception faite des visites fort utiles de l'Ambassadeur J. Staehelin et de la présence du nonce en Suisse, le dialogue diplomatique est presque inexistant. Le phénomène mériterait d'être considéré dans une perspective historique; il n'en a pas toujours été ainsi.

Pendant la deuxième guerre mondiale et malgré l'absence de relations diplomatiques à Rome, les contacts entre la Suisse et le St-Siège furent étroits et confiants. Le grand diplomate que fut le ministre Ruegger, mon prédécesseur à Rome, voyait toutes les semaines officieusement le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat et le pape Pie XII prit, semble-t-il, personnellement l'initiative d'avertir la Suisse du double-jeu mené contre

elle par l'Italie. Passé le danger, les contacts se raréfièrent, mais demeurèrent à ma connaissance corrects, quoique plutôt sporadiques. Nous sommes entrés maintenant dans une troisième phase, négative par rapport aux deux premières, et influencée par deux développements importants: l'extension des relations diplomatiques du Saint-Siège qui tendent à l'universalité et l'affaire Haas.

La visite historique de M. Gorbatchev au pape en 1989 et la fin de la guerre froide ont incité tous les pays d'Europe de l'Est à nouer ou renouer des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. L'Albanie s'apprête à le faire et sous peu la Suisse restera donc le seul Etat européen à n'avoir pas franchi ce pas. Cette position tend donc à la singulariser et elle n'est souvent pas comprise comme le montre la remarque toute spontanée du Président Cossiga lors de ma visite d'adieux ("Voi avete torto").

L'affaire Haas est, du point de vue formel, indépendante du problème des relations ou contacts diplomatiques avec le Saint-Siège, mais, si l'on n'y prend garde, risque de susciter un gel presque total des contacts qui devraient être pourtant usuels et normaux entre deux sujets de droit international public qui se reconnaissent mutuellement.

La situation actuelle me rappelle à maints égards les années sombres de nos relations avec les Nations-Unies. Bien rares étaient alors les fonctionnaires suisses ou les personnalités qui s'aventuraient à faire une visite - ne fût-ce que de courtoisie - au secrétariat général des Nations-Unies. Le même phénomène est sensible à Rome et c'est fort dommage. D'une part, en effet, la position du nonce en tant qu'intermédiaire unique entre la Suisse et le Saint-Siège s'en trouve renforcée, d'autre part notre pays se prive volontairement de relations et d'informations utiles. Pendant la guerre du golfe, par exemple, le Saint-Siège qui avait gardé sa mission à Bagdad est fort bien renseigné, aussi par ses multiples liens avec les communautés chrétiennes, voire musulmanes d'Orient constituait certainement une source d'informations de tout premier ordre. Elle n'a pas été utilisée.

En outre, le travail conceptuel qui se fait à Rome sur tous les grands problèmes sociaux et économiques de notre temps, l'environnement, l'aide au développement, les réfugiés, etc. mériterait d'être suivi de plus près. Il s'agit, en effet, de positions de référence qui ont leur poids sur le plan international. Il est paradoxal que la Suisse officielle consacre à Rome plus

de temps et d'égards au personnage falot et sans avenir politique qu'est l'ex-roi d'Afghanistan alors qu'elle ignore presque délibérément le centre nerveux d'une communauté de 920 millions d'être humains.

La transformation de l'Eglise elle-même mérite l'attention. Le pape Jean-Paul II l'a ouverte sur le monde slave et le tiers monde. L'internationalisation du Sacré-Collège se poursuit à un rythme accéléré et l'ère des papes italiens est peut-être révolue. De terre de missionnaires, l'Europe est dans la conception du pape devenue à son tour terre de mission.

Ces mutations sont d'une très grande portée et il n'est d'ailleurs pas exclu qu'elles ne compliquent encore ultérieurement l'état de nos relations avec le Saint-Siège. Il existe, en effet, de fortes analogies entre une Eglise universelle et les Nations-Unies et peut-être verra-t-on se déclencher en Suisse des réflexes de rejet qui s'ajouteront au contentieux traditionnel.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur l'échéance de la normalisation des relations diplomatiques de la Suisse et du Saint-Siège, mais, qu'elle soit proche ou lointaine, celle-ci doit être préparée et il y a des carences à combler. Si utiles que soient les contacts de l'ambassadeur Staehelin ou les invitations adressées à la secrétairerie d'Etat pour les 700 ans de la Confédération, ils ne sont pas à eux seuls suffisants à dissiper les effets du gel presque total de contacts à Rome, un développement qui vu dans la perspective historique que j'ai esquissée, contribue lui aussi à accroître l'isolement diplomatique souvent sensible de la Suisse.

Quelques mesures très simples et qui ne préjugent en rien les décisions du Conseil fédéral permettraient de combattre cette évolution négative :

A l'heure actuelle, de nombreux fonctionnaires suisses se rendent à Rome pour des rencontres bilatérales ou multilatérales. Ceux qui auraient voulu faire des visites de courtoisie ou de travail au Vatican en ont été le plus souvent dissuadés pour des raisons de politique intérieure que je trouve peu convaincantes. Ces visites ne font, en effet, l'objet d'aucune publicité. Elles créeraient, sans fanfare, un climat de bonne volonté, permettraient de recueillir des informations utiles et d'approfondir des sujets spécifiques d'intérêt commun (développement du droit international, problèmes économiques et sociaux, réfugiés, CSCE, coopération au développement, etc).

Si le Conseil fédéral et vous-même deviez partager ce point de vue, il suffirait à l'avenir d'ajouter la secrétairerie d'Etat dans les programmes bilatéraux et multilatéraux de fonctionnaires en visite à Rome. La perte de temps pour les intéressés serait minime et la distinction très nette que la secrétairerie d'Etat établit entre les relations avec les Etats et les affaires de l'Eglise est de nature à prévenir tout malentendu.

Les visites de courtoisie revêtent un caractère impératif pour les officiers qui sont invités à passer en revue la Garde suisse. Cette marque élémentaire de politesse a été omise autrefois et la secrétairerie d'Etat a trouvé, à juste titre, le procédé insolite.

Il y aurait d'ailleurs lieu, à mon avis, de maintenir au niveau du Département militaire des contacts plus suivis et plus systématiques avec la Garde suisse. Celle-ci est juridiquement indépendante, mais elle dépend du Département militaire pour son armement et pour sa formation. C'est là d'ailleurs un grand service que la Suisse rend au Saint-Siège et qui compense dans une certaine mesure les carences que j'ai relevées dans ce rapport.

La Suisse a le devoir de se préoccuper de la situation matérielle et morale de la Garde et de veiller à ce qu'elle se conforme aux principes directeurs de notre politique étrangère. J'ai attiré à cet égard à plusieurs reprises l'attention du département sur le caractère choquant du comportement des marines américains lors de la prestation de serment de la Garde, abus auquel il a été heureusement mis fin sur décision du Cardinal Sodano. Reste cependant le fait que plus augmente le poids diplomatique du Saint-Siège et le nombre des représentations étrangères, plus il est important de maintenir de notre côté des liens étroits avec la Garde. Sinon, d'autres que nous seront tentés de combler ce vide. La Garde suisse est un corps d'élite, d'une parfaite honorabilité et qui commande l'accès au Vatican. Elle peut donc provoquer - sans même s'en douter elle-même - l'intérêt des services de renseignements étrangers.

En conclusion, permettez-moi de souligner que les dernières décisions du pape, notamment l'élévation de Monseigneur Schwery au cardinalat, la nomination d'un visiteur apostolique et d'un laïc suisse à la secrétairerie d'Etat sont autant d'indices qui démontrent que le pape se préoccupe très personnellement de l'affaire Haas. Des contacts diplomatiques plus fréquents à Rome sur initiative de la Suisse sont sans lien avec l'affaire Haas, mais

auraient l'effet subsidiaire de diversifier les sources officielles d'informations du Saint-Siège sur notre pays. Par ailleurs, il serait sans doute utile aussi que la secrétairerie d'Etat connaisse de première main le point de vue de la Suisse sur de nombreux problèmes d'intérêt commun (développement du droit international, réfugiés, environnement, etc).

Je joins à cette lettre la liste, établie de mémoire, des visites de personnalités suisses au Vatican dont l'ambassade a eu officiellement connaissance. Par rapport à celles des autres Etats, elles sont rarissimes et la plupart d'entre elles n'ont été que de pure courtoisie.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse

Francesca Pometta

Annexe: une liste

Copies à:

- DFI: - Monsieur le Président de la Confédération Flavio Cotti
 - DFJP: - Monsieur le Conseiller fédéral Arnold Koller
 - DMF: - Monsieur le Conseiller fédéral Kaspar Villiger
 - Monsieur le Divisionnaire Peter Regli
 - Chef du Groupement de l'instruction
 - DFF: - Monsieur le Conseiller fédéral Otto Stich
 - DFEP: - Monsieur le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz
 - OFAEE, Monsieur le Secrétaire d'Etat Franz Blankart
 - DFTCE: - Monsieur le Conseiller fédéral Adolf Ogi
 - DFAE: - Monsieur le Secrétaire d'Etat Klaus Jacobi
 - Divisions politiques I, II, III
 - DDIP
 - DOI
 - DDA
- J. h.*

Liste des visites officielles de septembre 1987 à juin 1991

- Visites périodiques de l'Ambassadeur J. Staehelin à la Secrétairerie d'Etat
- Visite du Secrétaire d'Etat Blankart au Cardinal Etchegaray (problèmes économiques)
- Visite de courtoisie du Commandant de corps et de Madame Lüthy au Cardinal Casaroli
- Visite de courtoisie du Commandant de corps Binder et du Colonel von Erlach à la secrétairerie d'Etat
- Visite de l'Ambassadeur Weiersmüller à Monseigneur Cheli (réfugiés)
- Participation de l'ambassadeur de Suisse au Quirinal aux consistoires (1989 et 1991)
- Participation de l'Ambassadeur J. Staehelin au consistoire de 1991
- Dîner à l'ambassade en l'honneur de M. le Conseiller fédéral Koller en 1989 auquel furent invités divers membres de la secrétairerie d'Etat.

L'ambassade auprès du Quirinal n'entretient pas de contacts de travail ou officiels avec la secrétairerie d'Etat, mais fait acte de présence à la prestation de serment de la Garde suisse et à certaines cérémonies religieuses.